

Département Développement Durable

BILAN 2024



Sommaire

Avant-propos	3	Économie Circulaire	
Le département en 2024	5	Projets d'économie circulaire	21
		Projets au Sri Lanka	23
Loupe sur les projets		Développement Urbain	
Économie bleue		Projets de services urbains	24
Cap sur l'économie bleue	10	Urbayiti (Haïti)	25
Projet Économie bleue (Algérie)	11	PUC (Cameroun)	26
		REGUL (RDC)	28
Agriculture		Transition Énergétique	
PACAO (Mali)	12	COM SSA (Afrique)	30
AFIDEV (Comores)	14	Assistances techniques (multi-pays)	32
Biodiversité		Électrification Rurale	
Post-2020 (multi-pays)	15	MAX (Côte d'Ivoire)	34
Varuna (sud-ouest Océan Indien)	16	Résilience	
BIODEV2030 (multi-pays)	18	RESEMBID (Caraïbes)	36
Projets biodiversité en	20		
Papouasie- Nouvelle-Guinée			



Avant-propos

2024, UNE ANNÉE D'ACCÉLÉRATION POUR LE DÉPARTEMENT

Les enjeux liés au changement climatique, à la préservation de la biodiversité, à l'agriculture durable, à l'accès aux services publics et à la transition énergétique, s'imposent aujourd'hui comme des priorités incontestables. Dans un contexte mondial marqué par l'interdépendance des crises – environnementales, sociales, économiques -, ces thématiques occupent désormais une place centrale dans les priorités des gouvernements, des institutions internationales et de la société civile. L'urgence d'agir est manifeste.

Dans ce paysage en constante évolution, le département Développement Durable d'Expertise France a poursuivi en 2024 sa montée en puissance, consolidant son rôle d'acteur clé de la coopération internationale en appui aux transitions écologiques et sociales. L'élargissement de son portefeuille d'interventions et le renforcement de sa présence opérationnelle sur le terrain reflètent la mobilisation croissante des partenaires autour de ces enjeux.

Pour y répondre, le département s'attache à concevoir et mettre en œuvre des solutions concrètes, structurées et ancrées dans les réalités locales. Grâce au soutien précieux de ses partenaires techniques et financiers, au premier plan desquels l'Union européenne et l'Agence française de développement, Expertise France accompagne sur le terrain la mise en œuvre de trajectoires de transition résilientes, inclusives et durables, pleinement alignées sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies.

En 2024, le département Développement Durable a poursuivi son engagement aux côtés d'une pluralité d'acteurs dans 50 pays et 25 Pays et Territoires d'Outre-Mer. Les projets reposent sur le transfert de savoir-faire, le dialogue entre pairs et le soutien aux initiatives locales, nationales et régionales. L'objectif : appuyer les réformes et accompagner le déploiement de politiques publiques ambitieuses, susceptibles de générer des transformations profondes et durables.

Ce travail s'appuie sur des partenariats au long cours avec des acteurs locaux et internationaux, dont les bénéfices concrets s'inscrivent et se lisent dans la durée. En 2024, près de 100 documents stratégiques et normatifs – incluant politiques publiques, stratégies sectorielles et cadres réglementaires – ont été élaborés ou révisés avec l'appui des équipes. Autant d'avancées qui contribuent à structurer durablement les réponses publiques face aux défis environnementaux et sociaux.

La durabilité passe aussi par la transmission des compétences. Ainsi, plus de 2200 personnes ont été formées en 2024, dont 66% issues des institutions nationales et locales et 14% de la société civile et du secteur privé. Près de 1600 personnes ont par ailleurs participé à des espaces de dialogue ou d'échanges entre pairs, des échanges nécessaires pour avancer collectivement et construire des solutions partagées face aux défis susmentionnés.

Aux thématiques historiques du département (climat, biodiversité, agriculture et énergie) sont venues s'ajouter en 2024 de nouvelles priorités qui prennent de l'ampleur dans les stratégies des partenaires : l'économie circulaire, ou plus largement l'économie verte, les services urbains, l'économie bleue et la protection des océans... L'élargissement du périmètre géographique d'action de l'Agence et du Département permet de démultiplier d'autant les efforts de conservation et de protection de la nature, notamment dans les territoires les plus vulnérables.

2024 a également été marquée par la 16^{ème} Convention des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique à Cali, deux ans après l'adoption du Cadre mondial Kunming-Montréal. Expertise France y a accompagné plusieurs pays partenaires, en soutien à leur participation aux négociations et à la valorisation de solutions transformatrices. Plus largement, ce sont 28 pays qui ont été appuyés en 2024 pour décliner et mettre en œuvre les accords internationaux en matière de climat et de biodiversité.

Ce livret présente une sélection des actions et sujets emblématiques portés en 2024, illustrant l'ambition qui nous anime : soutenir des trajectoires de développement alignées sur les ODD, capables de concilier justice sociale, performance économique et durabilité environnementale !



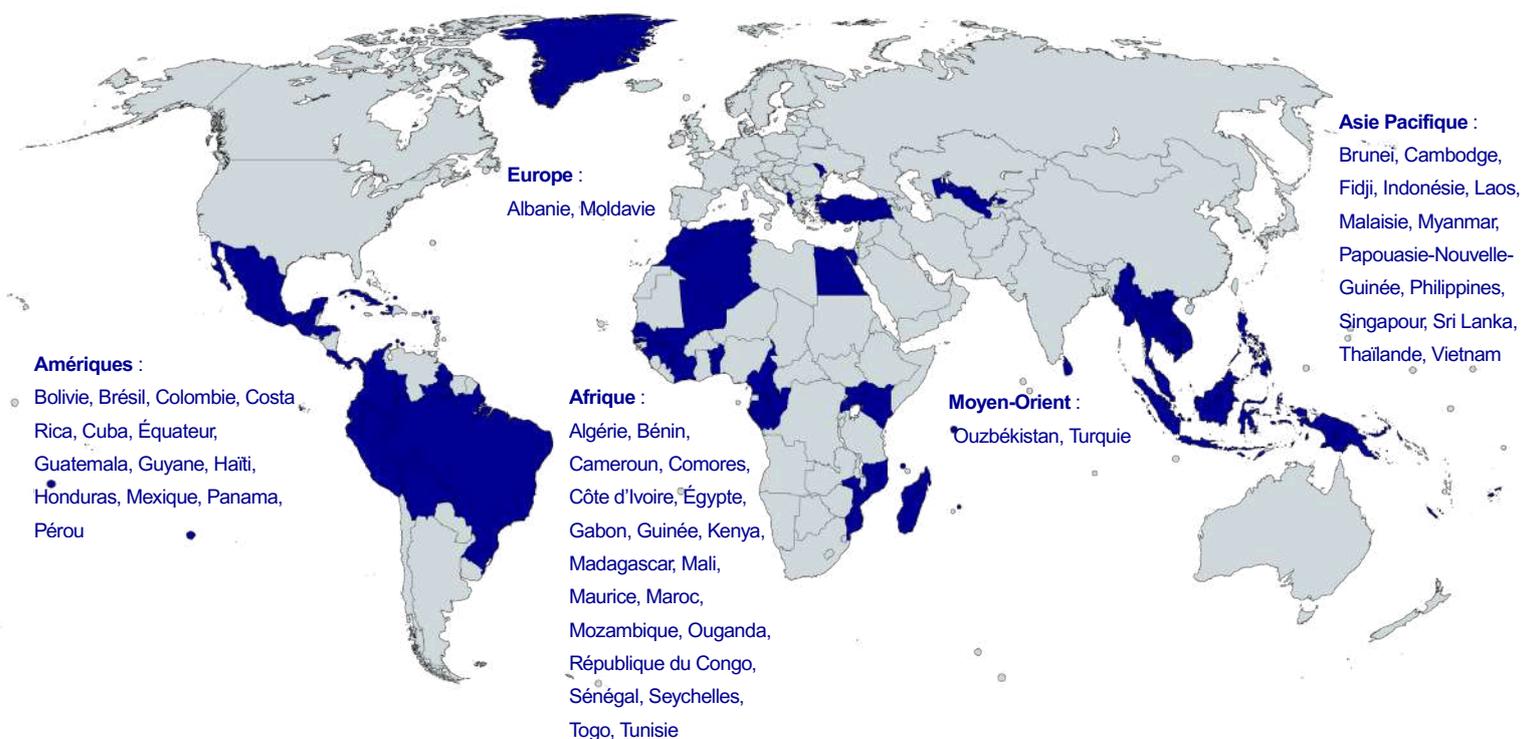
Nicolas CHENET

*Directeur du département
Développement Durable*

Les zones d'intervention du département Développement Durable en 2024

En 2024, la notion de durabilité reste plus que jamais essentielle lorsqu'il est question de développement économique et social et de coopération internationale. La perte accélérée de biodiversité, les effets croissants du changement climatique sur les personnes, les écosystèmes et les sociétés, l'urbanisation rapide à laquelle peinent à répondre les services publics, ou encore les défis posés aux systèmes agricoles – qui doivent nourrir une population croissante, générer des revenus équitables tout en respectant la nature et en renforçant leur résilience – rappellent l'urgence d'agir.

C'est dans ce contexte que le **département Développement durable poursuit son engagement aux côtés des acteurs et autorités locales partenaires**. L'année 2024 a une fois encore été marquée par de nombreuses actions en ce sens. **Plus de 50 projets ont été mis en œuvre dans 50 pays et 25 Pays et Territoires d'Outre-Mer¹**.



50 pays d'intervention	25 pays et territoires d'outre mer ¹	42 millions d'euros de volume de contrats	48 mois de durée moyenne de mise en œuvre	+7 budget moyen par projet en millions d'euros
-------------------------------------	---	---	---	--

dont **13** pays soutenus pour la mise en œuvre de leurs engagements internationaux en matière d'environnement (Accord de Paris sur le climat et Accord de Kunming Montréal (biodiversité))

[1] Le statut de Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) concerne les pays et territoires liés constitutionnellement à un État membre de l'Union européenne mais ne faisant pas partie du territoire de l'UE. Pour la France, il s'agit de la Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques Françaises et Wallis-et-Futuna. Pour le Danemark, il s'agit du Groenland. Pour les Pays-Bas, il s'agit d'Aruba et des Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache et Sint-Maarten, la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin). Les 12 PTOM anglais sont Anguilla, Bermudes, îles Caïmans, Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, îles Malouines, Montserrat, îles Pitcairn, Sainte-Hélène Ascension et Tristan da Cunha, Territoire antarctique britannique, Territoire britannique de l'océan indien, îles Turques-et-Caïques et îles Vierges britanniques.

Les chiffres clés du département Développement Durable en 2024

611 structures soutenues sur les **enjeux de développement durable**, soit 15% de plus qu'en 2023

 240 institutions nationales, supranationales et collectivités locales	 396 sur des enjeux de protection de la biodiversité	 78 sur le développement territorial et l'urbanisme	 41 sur la gestion des déchets	 51 sur le climat	 8 sur l'agriculture
 32 dans la fourniture de services sociaux de base	 32 sur le thème de l'accompagnement aux entreprises	 24 dans l'utilisation du numérique et de la transition numérique			

3166 personnels de structures **bénéficiant de renforcement de compétences/ connaissances** sur les enjeux du développement durable, dont au moins 28% étaient des femmes

 1787 personnels formés sur la biodiversité	 369 personnels formés sur l'économie circulaire	 253 personnels formés sur la gestion des déchets	 147 personnels formés sur l'agriculture et la pêche
---	--	--	--

5028 agriculteurs soutenus, appartenant à **409 organisations collectives de producteurs** et **107 MPME** dans le secteur de l'agriculture

456 personnes ayant trouvé un **emploi dans le secteur de l'agriculture**

1014 personnes formées afin de **structurer ou redynamiser des groupements communautaires**, dans le but de renforcer leurs activités génératrices de revenus

6890 nouveaux ménages desservis par les **nouveaux services de collecte de déchets**

2492 personnes sensibilisées à la **gestion des risques** de catastrophes naturelles

11 millions d'hectares d'**aires marines protégées** dont la gestion est améliorée

Une forte présence du département aux rendez-vous internationaux

En 2024, le département a activement participé à plusieurs événements internationaux majeurs, notamment à la **16^{ème} Conférence des Parties (CoP16) de la Convention de la Diversité Biologique (CBD)**, qui s'est tenue à Cali en Colombie en novembre. Cette CoP avait pour enjeux de **finaliser le dispositif de suivi du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal**, à travers notamment l'élaboration des **stratégies et plans nationaux pour la biodiversité** (SPANB ou NBSAP en anglais²), et de mobiliser les financements nécessaires à sa mise en œuvre.

Elle s'inscrit dans la suite de l'action engagée depuis 2018 par Expertise France dans le processus de négociation de ce cadre mondial, notamment via les projets **Post-2020 Biodiversity Framework – EU support**, **BIODEV2030**, **Euroclima+** et **Forêts, Changement Climatique et Biodiversité (FCCB)**. Grâce à ces initiatives, l'agence a contribué à favoriser un alignement mondial sur les positions européennes et à mobiliser ses partenaires autour de priorités françaises. Son action dans la diplomatie d'influence a considérablement accru sa visibilité au sein de la CBD, comme en témoigne **l'obtention du statut d'observateur par le Secrétariat de la Convention**.

Forte d'une **délégation de 32 personnes**, Expertise France s'est vue confier la gestion du pavillon de l'Union européenne, où elle a valorisé les résultats de ses projets dans une approche intégrée. 21 sessions y ont été organisées, réunissant en moyenne plus de 40 participants chacune, faisant de ce pavillon un **espace central de dialogue et de coopération entre pairs autour d'actions transformatrices**.

Cette mobilisation a renforcé l'image de l'UE et de ses États membres en tant que **partenaires engagés auprès des pays réservoirs de biodiversité pour soutenir leurs efforts de conservation et d'utilisation durable de leurs ressources naturelles**. Elle a également contribué à renforcer les liens avec de nombreux groupes régionaux et parties prenantes.

Ainsi, la conférence a été marquée par la **signature d'un partenariat entre la Commission de l'Amérique centrale pour l'Environnement et le Développement (CCAD) et Expertise France**. Enfin, l'agence a appuyé la participation d'une **importante délégation papouasienne**, grâce au programme FCCB, illustrant l'engagement fort du pays en faveur de la protection de la biodiversité et de l'atténuation du changement climatique.



Participation du projet Post-2020 à la COP16

[2] Les Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) définissent les plans des pays pour conserver et utiliser durablement la biodiversité et partager équitablement les bénéfices des ressources génétiques, conformément au Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal.

Expertise France a également pris part au **12^{ème} Forum urbain mondial (FUM12)**, la conférence biennale d'ONU-Habitat sur l'urbanisation durable, qui s'est tenue pour la première fois sur le continent africain, au Caire, du 4 au 8 novembre 2024. Rassemblant plus de 25 000 participants issus de 182 pays, cette édition a été la plus importante à ce jour. Le Département est intervenu lors de trois événements :

1. Le lancement de la **plateforme urbaine collaborative**, aux côtés des autorités camerounaises. Dévoilé à cette occasion, cet outil digital vise à fédérer les acteurs du développement urbain autour du partage de données géographiques et d'une concertation renforcée à toutes les échelles.
2. Une table ronde sur la **planification urbaine face aux risques environnementaux**, où ont été présentées les avancées du **plan local d'aménagement de la Province du Lualaba**, dans le cadre du projet REGUL (voir page 28). Ces réflexions s'inscrivent dans une volonté d'anticipation de la croissance urbaine et d'amélioration de la gouvernance territoriale dans des zones à fortes contraintes, comme les zones minières de Kolwezi.
3. Une contribution active au **Pavillon France**, coordonné par le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT), à travers la modération d'un débat sur les informalités urbaines. L'informalité y a été abordée comme une réalité durable des villes, à intégrer dans leur gestion à travers des démarches inclusives et participatives.

À travers sa participation au FUM12, Expertise France a renforcé sa visibilité et affirmé son approche en faveur de villes durables et inclusives, en soutenant :

- une urbanisation planifiée et adaptée à la croissance démographique ;
- la mise en œuvre opérationnelle de ces plans pour garantir l'accès aux services essentiels à tous, y compris dans des contextes urbains informels ;
- les autorités locales vers une gouvernance urbaine participative et adaptée aux défis sociaux, économiques et environnementaux ;
- des investissements dans des infrastructures urbaines durables, notamment pour réduire les pressions sur les ressources naturelles, assurer l'accessibilité des services et ainsi renforcer la résilience des territoires face aux risques.



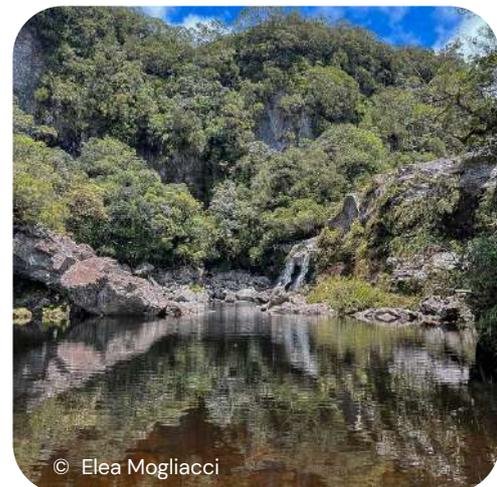
Participation d'Expertise France au Forum Urbain Mondial (FUM)



© Still001 - Aruba Conservation Foundation



© Expertise France - PUC



© Elea Mogliacci

Loupe sur les projets



© Elea Mogliacci



© Omena Ranarivelonirina



© Grégoire Moutardier



© Fabien Borderie



© Fabrice Davy

Cap sur l'économie bleue : une priorité montante pour la coopération internationale

L'économie bleue occupe une place croissante dans les projets de coopération et de développement international, portée par une prise de conscience accrue des enjeux liés à la préservation des ressources marines et aquatiques, ainsi qu'au rôle essentiel des océans dans le stockage du carbone. Elle désigne un modèle de développement qui valorise durablement ces ressources, **en conciliant croissance économique, inclusion sociale et durabilité environnementale** grâce à une **gestion intégrée des espaces marins et des milieux aquatiques**.

Cette dynamique se reflète également dans l'action d'Expertise France, de plus en plus impliquée dans les projets relevant de cette thématique. En 2024, le département a piloté notamment le projet Economie bleue en Algérie (voir page suivante), tout en préparant, en partenariat avec l'Union européenne et les acteurs nationaux et de mise en œuvre, le lancement de trois programmes régionaux menés en consortium : en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et dans le sud-ouest de l'Océan Indien.



L'agence intervient autour de 4 piliers principaux :

- 1) La **gouvernance intégrée et participative des espaces marins et côtiers**, incluant la surveillance, prévention et répression des activités illicites en mer,
- 2) L'amélioration des **connaissances sur les écosystèmes marins et côtiers**,
- 3) La **protection, la restauration** et, lorsque nécessaire, la **réparation de ces écosystèmes**,
- 4) Le **développement d'activités économiques durables** pour les communautés littorales.

Il convient de souligner que cette thématique ne relève pas exclusivement du département Développement durable ; d'autres départements y contribuent également, en particulier le département Paix, Stabilité et Sécurité à travers le prisme du contrôle et de la surveillance maritime.

Vers une valorisation durable du littoral algérien : l'économie bleue en action

Le programme « **Économie bleue – pêche et aquaculture** », financé par l'Union européenne et mis en œuvre depuis 2022 par Expertise France et l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP), accompagne l'Algérie dans la **valorisation durable de son littoral**, en appui à la **Stratégie Nationale pour l'Économie Bleue**.

Le programme déploie ses actions dans les **14 wilayas côtières** du pays pour créer des emplois au niveau des communautés côtières, améliorer les conditions de travail et les revenus des pêcheurs artisans, et pour renforcer la gouvernance des ressources halieutiques. Depuis son lancement, 30 études ont été menées et 300 personnes formées.

En 2024, une partie des activités s'est concentrée sur l'**écosystème entrepreneurial** en accompagnant le développement de **start-ups innovantes** en matière d'économie bleue, notamment dans les domaines de l'aquaculture, de la « bluetech », et des biotechnologies bleues. **29 incubateurs** (universitaires et privés) ont ainsi été renforcés pour appuyer les porteurs de projet. De même, 9 incubateurs (BlueSpaces) ont été installés au niveau des établissements de formation du Ministère chargé des activités de la pêche et de l'aquaculture.

Le programme appuie également le secteur de la **construction et réparation navale** pour qu'elle se structure davantage, se conforme aux normes internationales, s'ouvre à de nouveaux marchés et dispose d'une offre en formation adéquate.

“ *Le programme Blue Up m'a permis de mieux appréhender les enjeux globaux de l'économie bleue dans la région Méditerranée afin de mieux saisir les opportunités dans ce même domaine, une vision et une expertise que je n'avais pas avant cela, en tant que Manager d'un incubateur féminin.* ”

Sarah Ait Hamou, co-fondatrice de l'incubateur féminin privé WomWork By The Annex DZ



“ *[Le secteur de la construction navale] connaît un essor significatif en Algérie, en particulier dans le domaine de la pêche. Les compétences et les savoir-faire nationaux se renforcent et permettent désormais aux opérateurs de la filière de construire des navires de taille supérieure à 30 mètres destinés à la pêche au thon rouge ou à d'autres pêcheries hauturières dont le développement est encouragé par le Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques.* ”

M. Cazalet, Chef de projet adjoint



<https://www.economiebleue.dz/>



Renforcer les filières agricoles au Mali : les enseignements du projet PACAO

Le Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest (PACAO), financé par l'Union européenne et mis en œuvre au Mali par Expertise France, s'est **achevé en décembre 2024 après trois années d'intervention dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et le district de Bamako.**

Dans un pays où l'agriculture représente 45% du PIB et occupe 80% de la population active, le projet a ciblé trois filières clés : **la mangue, le karité et l'embouche bovine.** L'objectif était de renforcer la compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. Pour ce faire, le PACAO a **soutenu la structuration des interprofessions mangue et bétail/viande et a contribué à la création de l'interprofession de la filière karité.** Ces organisations ont ainsi pu se professionnaliser et fournir aujourd'hui des services de qualité à leurs membres.

Malgré un contexte diplomatique et sécuritaire difficile, le projet a également dynamisé le secteur privé et renforcé les capacités des unités de production et de transformation. Les membres de **400 coopératives** ainsi qu'une **centaine d'entreprises** ont bénéficié d'un appui technique en qualité, organisation, gestion et marketing. À la fin du projet, 84% d'entre eux appliquaient au moins une bonne pratique dans leur domaine.

En parallèle, 23 projets pilotes ont été financés, permettant l'acquisition de matériel moderne, la diversification des produits, l'amélioration des capacités de stockage et de conservation, ainsi que la mise en place de contrats de vente durables.

Le projet en quelques chiffres :

456

emplois créés ou consolidés dans les trois filières

+30%

volume de mangues transformées par les projets pilotes entre 2022 et 2024 (200T à 259T)

+37%

volume de karité transformé par les projets pilotes entre 2022 et 2024 (44T à 60T)

+27%

du chiffre d'affaire moyen des entreprises locales de transformation

“

L'appui de PACAO a été déterminant pour nous, <car il nous a permis d'acheter des caisses pour la récolte de mangue, de construire une salle de mûrissement des mangues et d'acheter un conteneur isotherme pour stocker la mangue transformée. Grâce à ces équipements, nous avons pu vendre 10,8 tonnes de mangues malgré l'insuffisance de production de cette année, et nous avons recruté 15 saisonniers, dont 14 femmes qui ont travaillé durant toute la campagne.

Check dit Keletigui Berthé, Groupement GIE AGSA

“

L'appui de PACAO a fortement amélioré nos connaissances sur les techniques de transformation de la mangue, mais, ce que nous retenons surtout c'est la formation en marketing qui nous a permis de faire connaître nos produits et de vendre à travers les réseaux sociaux ; sincèrement avant la formation de PACAO, je ne savais vraiment pas comment cela était possible.

Mme Traoré Rokiatou Coulibaly à Sikasso

L'expérience de PACAO au Mali a mis en lumière l'efficacité d'un accompagnement **centré sur les acteurs économiques eux-mêmes**, en s'appuyant sur les dynamiques existantes des filières, en particulier dans des contextes où les capacités du secteur public sont limitées. Le choix de **placer les interprofessions au cœur du projet**, et notamment de sa gouvernance, s'est révélé particulièrement pertinent : en les impliquant tout au long de la mise en œuvre, elles ont pu jouer un **rôle moteur**, à la fois comme relais techniques, instances de représentation et prestataires de services. Leur légitimité s'est renforcée grâce au recensement des acteurs des filières et à la création de bases de données consolidées, qui leur donnent aujourd'hui une vision claire et actualisée de leurs membres et de leurs besoins.

Par ailleurs, le fait de mobiliser les parties prenantes nationales (l'Office de protection des végétaux – OPV – et l'AMANORM – l'organisme de normalisation) non seulement comme bénéficiaires, mais aussi comme co-acteurs de terrain, a favorisé une appropriation accrue du projet, une meilleure coordination entre les échelons local et national, et une mise en œuvre plus efficace et durable. Cette **approche partenariale et multi-acteurs** constitue l'un des principaux facteurs de réussite du projet.



© Expertise France – PACAO

*À gauche, étape de la préparation des mangues.
À droite, présentation d'une baratteuse à beurre de karité.*

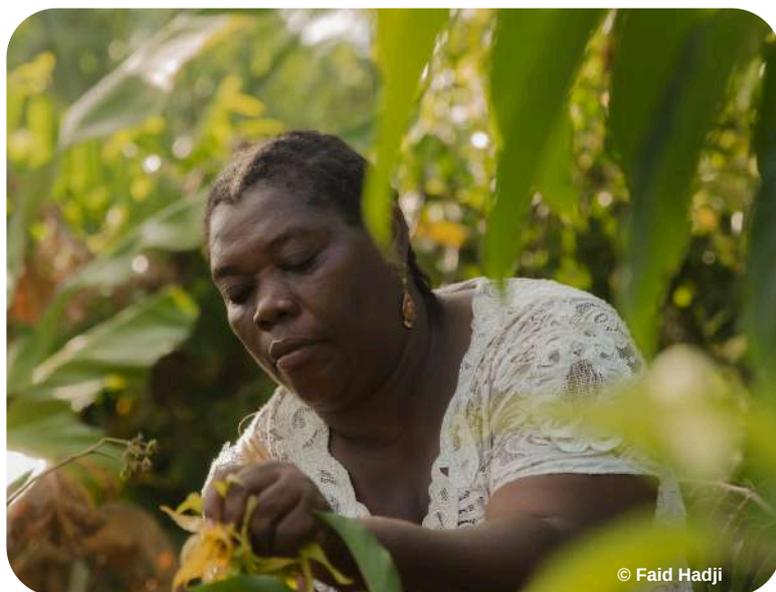


© Expertise France – PACAO

AFIDEV : moderniser l'agriculture comorienne au service des filières stratégiques

AFIDEV est l'un des projets phares du **Plan de Développement France-Comores (PDFC)**, mis en œuvre par Expertise France sur l'ensemble du territoire comorien : Grande Comore, Mohéli et Anjouan. En partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), le projet accompagne la **modernisation de l'agriculture comorienne autour de trois cultures clés : la vanille, l'ylang-ylang et le girofle.**

L'objectif est clair : **renforcer le rôle de l'agriculture dans le développement économique local**, en agissant sur trois leviers. Il s'agit d'abord d'**améliorer la compétitivité, l'organisation et la diversification des filières agricoles de rente**, pour en faire de véritables moteurs de croissance. Ensuite, le projet vise à **augmenter le volume et la qualité des productions**, contribuant par la même occasion à l'amélioration des revenus des producteurs et à l'accès à l'emploi. Enfin, AFIDEV soutient le **développement de la production maraîchère**, essentielle pour renforcer la sécurité alimentaire dans l'archipel.



Le projet en 2024 :

3288

producteurs formés

92

personnes appuyées dans la production maraîchère

14

entreprises et individus accompagnés vers la certification qualité

“

Le système de vulgarisation ou appui-conseil agricole est en cours de construction aux Comores... C'est dans ce nouveau cadre que les fermes pilotes sont envisagées. Dans un premier temps, le projet envisage de contribuer à créer le cadre de la gouvernance de ces fermes (qui fait quoi et responsabilités des uns et des autres). Le projet a d'ores et déjà procédé au recrutement d'un consultant national pour faire ce travail. Le projet contribue donc à la construction du nouveau dispositif de vulgarisation appui-conseil. La mise en place physique des fermes pilote pourra intervenir au cours du second semestre 2025 et se poursuivre en 2026.

Communication AFIDEV

Le projet Post-2020 : un levier d'influence pour une action multi-niveau en faveur de la biodiversité

Le projet Post-2020 Biodiversity Framework – EU Support s'est déroulé en deux phases distinctes. La première, mise en œuvre entre 2018 et 2021, visait à soutenir l'**élaboration d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité** à la fois ambitieux et inclusif. La seconde phase, menée de 2022 à 2024, s'est concentrée sur l'**adoption et la mise en œuvre de l'accord de Kunming-Montréal**. Elle a mis l'accent sur le **renforcement de l'influence et des capacités d'acteurs clés afin de stimuler une action transformatrice en faveur de la nature** et d'**initier des changements concrets dans les politiques et les processus décisionnels** de dix pays partenaires.

Expertise France a joué un triple rôle dans ce projet : **appui technique, mobilisation des parties prenantes et coordination diplomatique**.

L'agence a notamment su articuler des relations complexes entre pays non européens, organisations internationales, États membres de l'UE et diverses composantes de la société civile (secteur privé, jeunesse, communautés locales, etc.) ainsi qu'au sein même des institutions européennes et des composantes de l'équipe France (MEAE, MTECT, Groupe AFD).

Durant la deuxième phase, achevée fin 2024, plus de **400 acteurs non étatiques ont participé et plaidé en faveur d'une dynamique « nature positive »** à travers des coalitions, formelles ou informelles, lors de grands rendez-vous internationaux. Par ailleurs, 118 événements ont été organisés, réunissant plus de **4200 participants** au total, et **51 publications** ont été produites pour nourrir les réflexions stratégiques.



Si les effets de ce projet ne pourront être pleinement mesurés qu'à long terme, plusieurs signaux positifs émergent déjà : **12 déclarations ont été adoptées par différents acteurs partenaires du projet pour affirmer leur engagement en faveur de la biodiversité**. Par ailleurs, le taux d'ouverture de la newsletter du projet, supérieur à 23% (un taux élevé par rapport à la moyenne), témoigne d'un fort intérêt pour la thématique et d'un soutien croissant au plaidoyer sur les sujets liés à la nature, tant dans les négociations internationales que dans leur déclinaison nationale.

Sur le terrain, le projet a également contribué à des avancées structurelles : dans 3 pays, des **plans de mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité ont été établis via des processus participatifs** soutenus par le projet. Cet appui technique a mis l'accent sur l'intégration de stratégies favorisant le changement comportemental, dans la reconnaissance que des impacts durables exigent des évolutions tant individuelles que systémiques. Il a également permis d'identifier et de lever des obstacles à la mise en œuvre efficace des politiques existantes. Ces résultats témoignent du caractère transformatif de ce projet et laissent entrevoir des impacts durables et structurants pour l'action mondiale en faveur de la biodiversité.



<https://4post2020bd.net/>

VARUNA : une ambition régionale pour la biodiversité

Union des Comores, France, Maurice, Madagascar, Seychelles : ces territoires du sud-ouest de l'océan Indien abritent une biodiversité remarquable, caractérisée par des taux d'endémisme très élevés. Ce patrimoine naturel, terrestre et marin, est cependant gravement menacé par les **pressions croissantes liées aux activités humaines** : artificialisation des sols, déforestation, prolifération d'espèces exotiques envahissantes, surexploitation des ressources, pollution, dérèglement climatique, tourisme de masse...

Très investie dans la région, l'AFD a lancé en 2022 le programme Varuna, avec pour objectif de contribuer au ralentissement de l'érosion de la biodiversité. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à Expertise France, qui pilote ce programme fédérant **17 partenaires**. Le projet s'articule autour de trois grands axes :

- 1. Structurer des réseaux d'acteurs régionaux** – gestionnaires d'aires protégées, chercheurs, entreprises – pour encourager des actions concertées en faveur de la biodiversité ;
- 2. Accompagner les entreprises dans l'intégration des enjeux de transition écologique** au sein de leurs stratégies et modèles économiques.
- 3. Soutenir la recherche** et renforcer la **sensibilisation des populations** locales.

En 2024, Expertise France a lancé le **Fonds Business Biodiversité de l'océan Indien (FBOI)**, un appel à projet doté de 2,5 millions d'euros destiné à financer des initiatives portées par le secteur privé, en partenariat avec la société civile. L'objectif : **aider ces acteurs à réduire leur impact sur les écosystèmes et à intégrer la préservation de la biodiversité au cœur de leurs activités.**



Le projet en 2024 :

45

aires marines protégées membres du réseau mis en place et géré par Réserves Naturelles de France, ce qui représente près de **117 km²**

90

entreprises ont participé aux plateformes de dialogue sur la prise en compte de la biodiversité, menées par CaPBOI

48

vidéos ePoP ont été produites par des jeunes malagasy sur la nature qui les entoure et les menaces qui pèsent sur elle

18000

personnes ont pu découvrir une exposition itinérante dédiée à la biodiversité malagasy

78

journalistes malagasy ont été formés sur les enjeux de biodiversité par l'IRD

121

acteurs en périphérie d'aires protégées terrestres ont été impliqués dans les expérimentations du CIRAD sur la gestion des paysages forestiers

“

Les enjeux sociaux, économiques et environnementaux sont inextricables. Il est crucial d'intégrer la conservation de la biodiversité dans un développement socialement durable.

Frédérique JANKOWSKI, Socio-anthropologue, Cheffe du projet Living Forest (CIRAD)

À mi-parcours du projet, l'équipe du projet a tiré plusieurs enseignements sur la dimension régionale du programme. Malgré la diversité des initiatives, **une cohérence régionale s'est construite autour d'une identité forte portée par la marque Varuna**, qui fédère les partenaires sous une même bannière. La valeur ajoutée de Varuna réside aujourd'hui dans sa capacité à **animer et outiller un écosystème pluriel d'acteurs territoriaux** dans une région caractérisée par des défis d'accessibilité.

La gouvernance régionale repose sur des comités de pilotage réunissant les représentants des partenaires des cinq territoires et quelques membres observateurs.

Ces espaces de dialogue jouent un rôle central dans l'émergence d'une dynamique collective et dans l'appropriation partagée des enjeux, malgré la diversité des contextes.

Varuna se veut aujourd'hui un programme ambitieux et moteur de la **transdisciplinarité des actions, acteurs et territoires**, au service de la préservation d'un bien commun qui lui ne connaît pas de frontière : la biodiversité.



<https://varuna-biodiversite.org/>



© Désiré Randrianarisata



© Désiré Randrianarisata



© Nicolas Gommichon



© Charifa Youssouf



© Beranger Laurent

Ces photos sont issues du concours photo organisé par l'équipe du projet Varuna en 2024 !



BIODEV2030 : Promouvoir le dialogue multi-acteurs pour intégrer la biodiversité dans les politiques publiques sectorielles

Face à l'effondrement alarmant de la biodiversité – un million d'espèces animales et végétales menacées d'extinction, des écosystèmes en rapide déclin – le **projet BIODEV2030** s'attache à **intégrer les enjeux du vivant dans les politiques publiques de développement et les pratiques productives des secteurs les plus impactant pour la biodiversité (« mainstreaming »)**. L'objectif : concilier développement économique et préservation de la nature.

Lancée en 2020, la première phase du projet a permis d'instaurer une **dynamique de dialogue scientifique et multipartite dans 16 pays pilotes**. **En lien étroit avec les Points Focaux Nationaux** de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), un large éventail d'acteurs – ministères, entreprises, ONG, communautés locales – s'est mobilisé autour d'un objectif commun : partager une vision commune des enjeux prioritaires de biodiversité et promouvoir des engagements volontaires à fort impact dans les secteurs pesant le plus sur la biodiversité.

S'appuyant sur la dynamique déjà créée en phase I ainsi que sur un trio d'acteurs intégrant Ministères sectoriels et Ministère de l'Environnement, la phase II (2023-2026) organise des **ateliers de dialogue multi-acteurs au niveau national**.

Le projet en 2024 :

15

pays de mise en œuvre : Bénin, Cameroun, Congo, Ethiopie, Fidji, Gabon, Guinée, Guyana, Kenya, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Sénégal, Tunisie, Vietnam

122

organisations réunies pour les dialogues nationaux multi-acteurs

15

ateliers nationaux de dialogue multi-acteurs

12

territoires pilotes identifiés

85

participants aux événements internationaux organisés par BIODEV2030

“

La deuxième phase de BIODEV2030 se concentre sur la pêche crevettière à Madagascar car c'est une filière stratégique qui représente 12,5% des exportations de crevettes dans le continent africain. Mais cette richesse économique ne doit plus se faire au détriment de la nature. Dans BIODEV2030, on fournit un appui aux politiques publiques pour intégrer la biodiversité dans le secteur, et on met en œuvre un projet pilote sur le terrain pour tester des pratiques de pêche durables et reproductibles. La deuxième phase du projet a déjà permis de créer une plateforme nationale de pêche crevettière durable, de sélectionner une zone pilote pour l'action, et d'identifier des priorités politiques pour avancer concrètement.

Lie Haar Andriamanalina, Natural Capital officer, WWF Madagascar

Leur objectif principal est d'appuyer les autorités nationales dans l'**identification des instruments de politiques publiques sectoriels prioritaires à réformer pour faire évoluer les pratiques productives en faveur de la biodiversité** ; ils permettent également d'accompagner la **révision et la mise en œuvre des Stratégies Nationales et Plans d'Actions pour la Biodiversité (SNPAB)**.

En 2025, le projet entrera dans une nouvelle étape : **accompagner, dans chaque pays, un territoire pilote dans l'identification d'actions concrètes pour allier développement économique et préservation de la biodiversité**. Ce projet déclinera à l'échelle d'un ou plusieurs secteurs productifs identifiés les engagements volontaires identifiés en phase I, et sera présenté aux bailleurs actifs dans chacun des sites pilotes.

BIODEV2030 est un projet délégué par l'AFD à Expertise France, en charge de sa gestion et sa maîtrise d'ouvrage. La maîtrise d'œuvre est confiée à un consortium réunissant l'**UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)** et le **WWF France (World Wildlife Fund)**. Expertise France pilote la coordination du projet et appuie les Chef.fes de projet dans les 15 pays pour animer le dialogue multi-acteurs, accompagner les négociations et élaborer les projets territoriaux pilotes.



<https://www.biodev2030.org/>



© UICN Kenya



© WWF Tunisie

Sur la page précédente, premier atelier national au Mozambique, août 2024. À gauche, atelier de lancement de la phase 2 du projet au Kenya, juillet 2024.

À droite, deuxième atelier national en Tunisie, février 2025.

Expertise France accompagne la Papouasie Nouvelle Guinée dans la protection de sa biodiversité

La Papouasie Nouvelle-Guinée (PNG) abrite la troisième plus grande forêt tropicale au monde, après l'Amazonie et le bassin du Congo. **Véritable réserve de biodiversité et puits de carbone crucial pour la planète**, cette forêt est au cœur des priorités du gouvernement papouasien, qui s'est engagé en faveur d'un développement économique et social durable, respectueux de l'environnement.

Dans ce contexte, l'Union européenne soutient ces efforts à travers le **programme Forest, Climate Change and Biodiversity (FCCB)**, lancé en 2023 pour une durée de 4 ans. Expertise France intervient dans le cadre de ce programme pour **appuyer les autorités nationales et locales dans la mise en œuvre de politiques publiques et mécanismes de gouvernance** liés à la gestion durable des forêts, à la conservation de la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique. L'agence contribue également à **renforcer les connaissances en soutenant la recherche et les actions de sensibilisation des populations**, tout en **favorisant les investissements publics et privés dans les filières et activités économiques durables, sans impact sur la déforestation**.

En 2023, la France a officialisé son engagement lors du **One Forest Summit au Gabon**, avec l'annonce par le président Emmanuel Macron de la création d'un **Country Package** pour la PNG. Ce mécanisme repose sur un accord de coopération impliquant plusieurs pays et acteurs (publics, privés, multilatéraux et philanthropiques), apportant un appui financier et technique en faveur d'investissements durables pour la protection des forêts, de la biodiversité et du climat.

En 2024, la France a manifesté son intention de contribuer activement à la mise en place du Country Package, en mettant à disposition du gouvernement de la PNG un expert technique international (ETI) et une assistance technique auprès de la taskforce inter-agences.

Cette initiative, pensée en complémentarité avec le programme FCCB, s'inscrit dans une dynamique européenne plus large portée par la « Team Europe Initiative »¹, en soutien aux trajectoires de développement durable du pays.

Enfin, la contribution de la France au Country Package a donné le jour à un troisième projet financé par l'AFD. Il a été formulé pour appuyer la gestion durable des ressources forestières et marines, tout en améliorant les conditions de vie des populations qui en dépendent. Signé en avril 2025, le **projet Solwara na Graun blo pipol (SoNG)** vise à **soutenir les initiatives communautaires de conservation et de gestion des ressources naturelles**, tout en **renforçant les cadres de gouvernance des écosystèmes marins et forestiers**, la biodiversité et le climat. Il mettra notamment l'accent sur la mise en cohérence entre les actions locales et les politiques publiques nationales et provinciales, l'appui aux organisations de la société civile investies auprès des communautés locales pour la conservation et de gestion durable de leurs écosystèmes et le soutien à des activités de recherche orientées sur ces enjeux. Enfin, le projet déploiera une assistance technique auprès du PNUD pour mettre en place un Fonds pour le Climat et la Biodiversité de PNG (PNG BCF).

[1] Une Team Europe Initiative, ou « Équipe Europe », est une approche collaborative de l'UE qui réunit la Commission européenne, les États membres et leurs agences de mise en œuvre et banques publiques de développement, et la Banque européenne d'investissement, pour travailler ensemble sur des priorités communes dans des pays partenaires. L'objectif est de maximiser l'impact de l'aide européenne en combinant ressources, expertises et actions de manière coordonnée et cohérente.



L'économie circulaire : un levier structurant pour la transition des territoires

Face à l'urgence climatique et aux limites des modèles linéaires traditionnels, l'économie circulaire s'impose dans les politiques publiques européennes, tout comme dans les priorités de la coopération internationale et de l'aide publique au développement. En promouvant la **réduction des déchets, la réutilisation des ressources et la transformation des modes de production et de consommation**, elle constitue un levier stratégique pour accompagner la **transition vers des modèles plus durables**.

Conscient de cela, le département s'est doté en 2024 d'une théorie du changement spécifique à l'économie circulaire. Celle-ci a été élaborée de manière collaborative afin d'identifier les **leviers de transformation mobilisables** à travers les projets portés par les équipes, et de formaliser les effets de changement recherchés. Cette approche stratégique repose sur 5 axes structurants :

1. Le **renforcement des cadres réglementaires et institutionnels**, socle indispensable à une transition vers une économie circulaire favorisant les pratiques vertueuses,
2. La **mise en œuvre effective des politiques publiques dans les territoires**, pour une application opérationnelle du cadre circulaire,



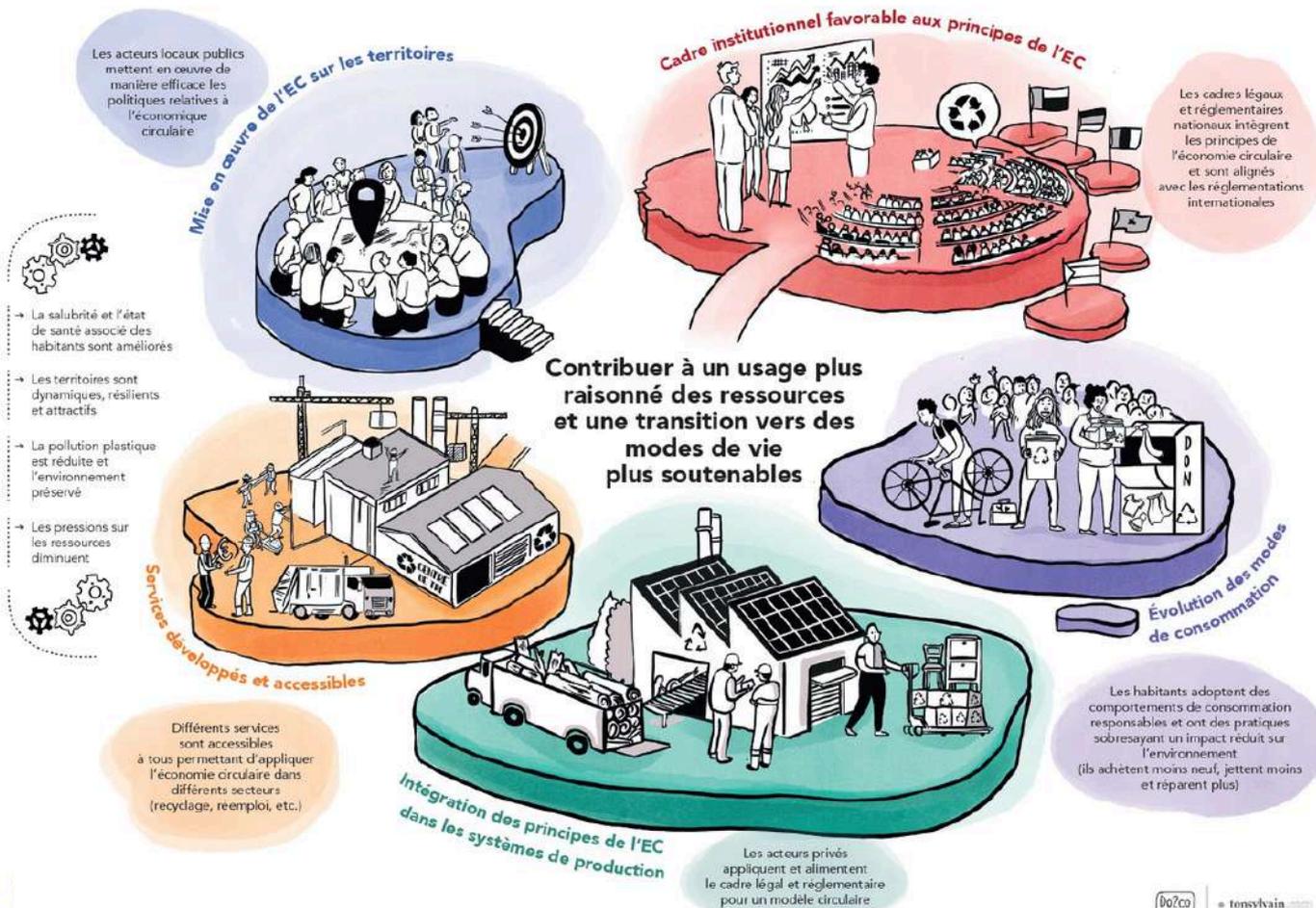
3. Le **développement d'infrastructures et de services adaptés et accessibles**, permettant l'ancrage concret des principes de circularité,
4. L'**implication du secteur privé dans l'application des normes** liées à l'économie circulaire, et la création de passerelles entre acteurs publics et privés pour enrichir les politiques publiques à partir des expériences de terrain,
5. L'évolution des **comportements et des modes de consommation des citoyens** vers des pratiques plus sobres et à moindre impact environnemental.

Pour agir sur ces différents leviers, le département accompagne les acteurs publics et privés dans la **transformation de leurs modèles, soutient la structuration de plateformes multi-acteurs, favorise la coopération régionale et les échanges de bonnes pratiques, appuie les démarches de planification**, qu'elles soient urbaines, sectorielles ou entrepreneuriales, **encourage les initiatives citoyennes, développe des programmes de formation, et finance des projets pilotes** dans les domaines du recyclage ou du réemploi...

En 2024, **quatre projets étaient mis en œuvre** par le département dans le domaine de l'économie circulaire :

- un projet régional dans le sud-ouest de l'océan Indien auprès de l'Association des États riverains de l'océan Indien (**IORA**),
- le projet **Green Forward**, déployé au Moyen Orient et au Maghreb, visant à faire évoluer les cadres réglementaires et créer une vision commune de 9 pays dans la région sur ce sujet,
- le projet **Green Recovery Fund** (voir article sur le Sri Lanka page suivante),
- le projet **CIRCULAR** au Sri Lanka également (voir page suivante),
- et un autre projet régional, en appui à l'**ASEAN**, sur la construction d'une stratégie régionale de gestion des déchets maritimes.

En parallèle, **3 nouveaux projets étaient en cours de développement** pour un lancement en 2025 : un projet de gestion des déchets et de promotion de l'économie circulaire en **Angola**, un projet d'appui au gouvernement **mauricien** pour la mise en œuvre de sa feuille de route nationale sur cet enjeu, avec un accent particulier sur le secteur de la construction, ainsi que le **projet régional SWITCH-to-CE** pour la promotion de l'économie circulaire dans la région de l'Afrique de l'Est et du Sud (mis en œuvre conjointement avec le département Économie Durable et Inclusive d'Expertise France).



© Dorothée de Collason - Sylvain Marseguerra

Do2Co • tonsylvain

Visuel de la théorie du changement de l'unité Économie Circulaire au sein du pôle Développement Urbain et Économie Circulaire (DUEC). Cette théorie du changement présente la vision d'impact, les priorités d'intervention et les résultats attendus de l'unité thématique. Elle rend visible la manière dont ses actions contribuent à des transformations durables.

L'économie verte et circulaire : une voie d'avenir pour un Sri Lanka résilient

A la suite de la crise économique majeure ayant frappé le Sri Lanka en 2022, le gouvernement a engagé une **transition ambitieuse vers un modèle de développement plus durable**, en adoptant une feuille de route pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050 (« Carbon Net Zero 2050 »).

C'est dans ce contexte qu'Expertise France a lancé en 2023 sa première intervention dans le pays, à travers le projet **EU Green Recovery Fund**. Cette initiative, financée par l'Union européenne, vise à poser les fondations d'une relance économique inclusive, en soutenant trois axes prioritaires : la mise en place d'un **dialogue politique structuré**, le développement d'un **environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'investissement**, et l'amélioration de l'**accès des PME aux financements « verts »**. En 2024, le projet a travaillé tout particulièrement sur le **cadre normatif de l'économie verte**, notamment l'opérationnalisation de la taxonomie verte, un système de classification des activités économiques qui n'aggravent pas le changement climatique.

Par ailleurs, Expertise France s'est engagée sur un second projet d'économie verte et circulaire dans le pays, au niveau de la filière alimentaire. Le projet « **CIRCULAR** » mis en œuvre conjointement par la FAO, la GIZ et Expertise France, vise à **réduire la production de déchets et d'emballages dans les secteurs alimentaires et agroalimentaires**. Il prévoit d'accompagner les acteurs de la filière dans l'adoption d'alternatives au plastique et de mener des campagnes de sensibilisation à destination des consommateurs.



Lancée en septembre 2024 pour une durée de trois années, la composante d'EF dans le cadre de ce projet vise : i) à **soutenir la transition des entreprises vers un modèle circulaire**, en facilitant notamment leur accès aux financements et ii) à **changer le comportement des producteurs et des consommateurs** pour qu'ils adoptent des pratiques de consommation et de production durables visant à réduire l'utilisation du plastique à usage unique.

“ *Le EU Green Recovery Facility est arrivé à un moment critique, alors que les institutions nationales s'évertuaient à trouver des solutions pour faire face à la crise économique du pays. Tous, de la Banque centrale au Ministère des Finances, cherchaient une voie à suivre, et la Facilité a créé une plateforme indispensable pour commencer à parler sérieusement d'économie verte. Pour la première fois, divers acteurs se sont réunis pour entamer un dialogue structuré sur la transition verte, et cette coordination interministérielle a été considérée comme l'une des principales contributions de la Facilité. Nous apprécions également l'expertise technique poussée de l'équipe projet, qui distingue la Facilité d'autres projets. La capacité de l'équipe à apporter de nouvelles perspectives et à soutenir des discussions éclairées est une valeur ajoutée évidente.*

Mme Kumudini Vidyalkara, directrice de la division Environment Planning & Economics au ministère de l'Environnement

Les services de base en milieu urbain : une thématique en plein essor pour le département

Ces dernières années, les projets du département en milieu urbain se sont concentrés principalement sur les enjeux de **planification, d'aménagement du territoire et de gouvernance urbaine**. Le projet **Urbayiti**, mis en œuvre depuis 2017, s'inscrit dans cette logique en travaillant sur le cadre légal et institutionnel du développement urbain, en renforçant le rôle de la société civile, et en réalisant des travaux de construction ou de réhabilitation d'infrastructures plus résilientes face aux risques de catastrophes naturelles (voir page suivante).

Au Cameroun, le projet **Plateforme Urbaine**, démarré en 2023, contribue à l'amélioration des politiques d'aménagement du territoire (voir page 26). Il a pour ambition d'agir à la fois sur le **cadre institutionnel et réglementaire** du développement urbain, sur les **mécanismes de gestion et de planification urbaine**, et sur une **meilleure production, accessibilité et exploitation des données urbaines**, en intégrant les **enjeux d'inclusion sociale et de résilience**.

Plus récemment, la question de la **gestion des déchets** a pris une place croissante dans les interventions du département.

Il s'agit à la fois de **renforcer les services de collecte et de traitement** assurés par les villes et les **cadres institutionnels** qui les accompagnent, et d'**intégrer des approches d'économie circulaire pour favoriser la valorisation et le réemploi des déchets**. Le projet **GEDEC**, démarré en 2023, accompagne cinq communes togolaises dans la structuration des filières de gestion des ordures ménagères et des boues de vidanges. Il appuie les villes dans la définition d'une **stratégie sectorielle de gestion des déchets et d'assainissement, forme les opérateurs locaux**, en partenariat avec des structures de la société civile comme l'**association Miawodo**, à améliorer la qualité du service, et **sensibilise les usagers à leur rôle, leurs responsabilités et aux bonnes pratiques** à adopter au quotidien.

Enfin, un nouveau projet a été instruit en 2024 autour des enjeux de **mobilité urbaine en République dominicaine**, dont l'objectif est d'accompagner dans ses missions de coordination le principal opérateur de la régulation de la mobilité et d'appuyer la ville de Saint-Domingue dans la redéfinition de l'espace urbain permettant d'ouvrir la voie à des modes actifs, et ce à partir de 2025.

Le projet GEDEC en 2024 :

6890

ménages abonnés aux services de collecte et de vidange dans les communes de Kozah, Ogou, Tchaoudjo, Tone et Zio au Togo

53

agents municipaux formés

129

hommes et femmes au sein des opérateurs de déchets solides et boues de vidange ont été formés



Appui aux opérations d'aménagement urbain en Haïti : s'adapter malgré la complexité du contexte

Haïti fait face depuis plusieurs années à une insécurité croissante, une instabilité institutionnelle persistante et une inflation élevée. Ce contexte dégradé impacte fortement les services publics, les populations, mais aussi les projets de développement.

Lancé en 2018 avec le soutien de l'Union européenne, le programme **Urbayiti** vise à **renforcer la gouvernance urbaine** aux niveaux local et national, et à **accroître la résilience des villes et de leurs habitants** face aux nombreux défis auxquels ils sont confrontés : changement climatique, crise économique, sanitaire et sécuritaire. En raison de la dégradation générale du contexte, particulièrement marquée en 2024 et notamment à Port-au-Prince, le programme a dû réorienter ses interventions. Les activités dans la capitale ont été réduites, tout en maintenant un **appui à la Mairie et au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales** avec la fourniture d'équipements de chantier et de véhicules (pick-up, camion benne).

Les efforts se sont recentrés sur les **départements du Sud et de la Grand'Anse**, déjà bénéficiaires de l'appui du programme, en particulier dans les villes de Jérémie, de Dame-Marie, de Beaumont et Les Cayes.

À **Jérémie**, les études techniques et les plans d'aménagement préalables en vue de la réhabilitation du marché central sont désormais finalisés. Le projet prévoit la reconstruction de deux halles, l'amélioration des voiries périphériques, de l'éclairage et de l'assainissement, afin de faire du marché un espace sécurisé et fonctionnel.



Les consultations sont en cours, et les travaux devraient débuter rapidement à l'heure où nous écrivons ce livret.

À **Beaumont**, un projet d'aménagement du complexe administratif a été validé avec la Mairie. Il comprend la création d'un hôtel communal, d'une voirie d'accès et des réseaux associés (assainissement, électricité...).

À **Dame-Marie**, des études hydrauliques ont été réalisées afin d'identifier les travaux de drainage nécessaires à la réduction du phénomène d'inondation dont souffre la commune. Une partie des aménagements sera définie en 2025 pour être mise en œuvre en 2026.

Enfin, aux **Cayes**, les services techniques de la Mairie bénéficient d'un appui matériel avec la réparation des camions bennes du parc existant et l'acquisition future d'engins de chantier (pelleteuses, excavatrices).

“ *Le programme Urbayiti s'inscrit dans une société en pleine transition démographique, ce qui lève des enjeux majeurs, tels que l'insécurité civile, les problèmes d'assainissement, d'eau potable et de services civils. L'impact souhaité est que les villes deviennent plus résistantes aux chocs naturels, le cadre de fonctionnement est mieux établi, les investissements sont mieux assurés, les mairies ont une meilleure autonomie de fonctionnement, afin de réduire les problèmes cruciaux auxquels font actuellement face nos différentes villes...*

Jacques Philippe Mondésir, REPRI Expertise France



<https://www.urbayiti.com/>



Planifier la ville camerounaise de demain : données, gouvernance et inclusion au cœur de la Plateforme Urbaine

Le Cameroun a un des taux d'urbanisation les plus élevés d'Afrique subsaharienne, avec 55% de la population vivant en zone urbaine en 2020 – une proportion qui devrait atteindre 70% d'ici 2050 pour une population estimée à 34 millions d'habitants. Cette croissance rapide, souvent insuffisamment maîtrisée, combinée à des flux importants de déplacés internes, engendre une informalité marquée de l'économie urbaine, une détérioration de l'accès aux services sociaux de base, des difficultés de mobilité, une aggravation des problèmes de pollution et d'assainissement, ainsi qu'une paupérisation accrue de certaines franges de la population.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet « **Plateforme Urbaine au Cameroun** » (PUC), financé par l'Union européenne dans le cadre de son programme « Cameroun, villes vertes inclusives et durables ». Sur une durée de quatre ans, ce projet vise à répondre à plusieurs défis systémiques liés à la multiplicité d'acteurs, à la complexité normative du développement urbain et de l'aménagement du territoire qui entraîne une confusion des procédures opérationnelles, à la faiblesse des capacités des collectivités territoriales décentralisées (CTD) et aux difficultés d'accès aux données urbaines.

Deux objectifs guident donc le projet : (i) le **renforcement des mécanismes de gestion du territoire et de planification urbaine** et (ii) l'**amélioration de l'accessibilité aux données et aux documents d'aménagement** du territoire, avec pour finalité de contribuer à améliorer les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour des villes durables et inclusives.

Pour y parvenir, le projet soutient les administrations en charge des dites politiques publiques d'aménagement, via la mise en place d'une **plateforme nationale des acteurs de l'urbain (PNAU)** et des **groupes de travail thématiques** sur la planification urbaine et territoriale. Ce cadre de concertation a permis la co-construction avec les associations de la société civile d'un plan d'action pour simplifier le cadre normatif du développement urbain. Celui-ci prévoit notamment la révision de la loi sur l'urbanisme, la tenue d'un atelier national pour renforcer la cohérence des politiques en la matière et l'élaboration de guides à destination des CTD et professionnels du secteur. Le projet appuie également l'élaboration de la **Politique et de la Stratégie nationale pour la gestion des déchets, de l'hygiène et de la salubrité**.

Le projet en 2024 :

68

organisations actives dans la plateforme urbaine : 37% sont des institutions publiques, 19% des autorités locales et 13% des entreprises

Le succès de la PNAU en fait aujourd'hui un modèle de coordination multi-acteurs au service du développement urbain, avec une reconnaissance en cours comme association d'utilité publique. Intégrée dans l'architecture du futur Programme de Modernisation Urbaine (PMU), dont l'arrêté ministériel est en cours de finalisation, elle est appelée à jouer un **rôle central dans le pilotage des politiques urbaines**.

Parallèlement, une **plateforme digitale collaborative** a été développée et ouverte au public. Elle **centralise les données, études et documents** produits par les acteurs du secteur urbain, tout en permettant aux citoyens de consulter les projets en cours et de suivre leur mise en œuvre.

Dans une logique de modernisation des outils, deux expérimentations ont été menées à Soa. La première concerne la **BANOC** (Base d'Adresses Numériques Ouvertes du Cameroun), un système d'adressage numérique qui découpe le territoire camerounais en micro-cellules géographiques pour faciliter la localisation, la planification et l'accès aux services.



84

personnes ont pris part aux groupes de travail thématiques en 2023, dont 31 ont reçu une formation soutenue en gestion et planification urbaine

La seconde, le **cadastre polyvalent**, utilise les données cadastrales à des fins multiples, notamment fiscales. En croisant ces outils, les collectivités peuvent mieux identifier leur potentiel fiscal et renforcer la collecte. Déjà adopté par la Direction Générale des Impôts (DGI), la Commune de Soa et par le concessionnaire national d'électricité ENEO, la qualité des services publics se verra améliorée.

Les résultats obtenus à Soa sont prometteurs et ouvrent la voie à un déploiement à l'échelle nationale. En rendant les données territoriales accessibles, fiables et faciles à exploiter, ces outils renforcent concrètement les capacités des collectivités à construire des villes plus inclusives, durables et efficaces.

A mi-parcours, le projet PUC montre qu'il avance dans la bonne direction. Il répond aux besoins des villes camerounaises avec des outils pratiques et adaptés, et renforce la collaboration entre les acteurs de l'urbain. La suite du projet sera décisive pour consolider les acquis, impliquer plus largement les collectivités et garantir la pérennité des outils et méthodes développés.



Vers une planification urbaine durable et inclusive au coeur du Lualaba avec le projet REGUL

Le projet **REGUL (Renforcement de la Gestion Urbaine dans le Lualaba)**, mis en œuvre par Expertise France et financé par l'Ambassade de France au Congo, a pour but de répondre aux défis posés par l'**urbanisation rapide et non planifiée de Kolwezi**, ville minière et capitale provinciale du Lualaba en RDC. Héritée d'un développement fragmenté autour des concessions minières, la ville fait face à de **fortes pressions foncières, sociales et environnementales**, aggravées depuis la décentralisation en 2015. Malgré cela, la présence d'une administration structurée et les ressources issues de l'activité minière présentent un potentiel pour expérimenter de nouveaux modèles de gouvernance urbaine.

Lancé en 2023 pour une durée de 18 mois, le projet REGUL vise à poser les bases d'un développement urbain harmonieux, durable et inclusif. Il s'articule pour cela autour de 3 axes :

1. Le **renforcement des capacités des institutions locales**
2. La **structuration d'une planification stratégique** pour Kolwezi et le Lualaba
3. La contribution à la **réflexion nationale sur les politiques urbaines**

Le projet REGUL illustre que la gestion urbaine doit d'abord s'appuyer sur une **production de connaissances solides pour déboucher sur une stratégie territoriale claire**. En l'absence de données fiables, la réalisation d'un diagnostic territorial partagé peut constituer une action en soi, à forte valeur ajoutée.



Le projet en quelques chiffres :

35

agents municipaux et provinciaux formés sur la planification urbaine

5

études réalisées, dont un diagnostic territorial et institutionnel, un diagnostic urbain consolidé et des orientations stratégiques pour préparer le terrain du Plan Local d'Aménagement, dont l'avant-projet sera finalisé en 2025

37

représentants de 12 organisations de la société civile et du secteur privé prenant part aux ateliers de concertation menés dans le cadre des diagnostics

“

Tous les enseignements ont permis une remise à niveau sur la planification et l'aménagement urbain, et on a tous réfléchi ensemble sur l'évolution de la ville. Les formations étaient aussi l'occasion de se connaître entre services, de discuter entre nous, de comprendre comment les autres services fonctionnaient.

Agent technique de la ville

Dans ces cas-là, il faut alors penser la chaîne d'études de manière cohérente, tout en accompagnant leur diffusion par des guides d'opérationnalisation adaptés au contexte politico-institutionnel. Pour assurer la pérennité des actions, la **co-construction de ces stratégies avec des autorités souvent peu rompues à l'exercice est indispensable**, tout comme la **mobilisation de la société civile**. Cette dernière, parfois peu mature ou peu active, peut être approchée via des institutions tierces – universités, institutions religieuses ou personnalités médiatiques – en précisant clairement le degré de participation attendu, allant de la simple consultation (recueil d'avis) à la co-décision (partage du pouvoir de décision). Les messages doivent être vulgarisés et relayés par des médiateurs locaux pour éviter un discours trop technique. Enfin, un **portage local solide**, une **répartition claire des rôles et responsabilités**, ainsi que **l'animation d'ateliers d'autodiagnostic organisationnel et territorial**, favorisent l'appropriation d'un tel projet et encouragent des dynamiques durables.

La réussite opérationnelle repose sur des conditions simples mais cruciales : un chef de projet bien ancré localement, un point focal engagé et un réel investissement dans la formation des équipes techniques des autorités. La mise en œuvre d'opérations pilotes concrètes – petits aménagements en lien avec l'environnement ou la pollution, ne nécessitant pas de plans d'aménagement préalables – ainsi qu'un équipement de base adapté renforcent également cet ancrage.

Par ailleurs, le projet peut susciter la collaboration entre acteurs locaux et créer une **dynamique territoriale** autour de ces enjeux. Pour garantir la légitimité et l'adéquation des messages transmis aux autorités, il est vivement recommandé de privilégier systématiquement le recours à des prestataires locaux, tant pour les études que pour les formations.



© Ambassade de France en RDC



© Expertise France - REGUL

À gauche, participation de Gulain Amani Mushizi, chef du projet pour Expertise France, au 12^e Forum Urbain Mondial au Caire (Egypte)
À droite, photo de Kolwezi

Soutenir les villes africaines face au changement climatique : l'action d'Expertise France dans le cadre de la Convention des Maires

Lancée en 2015, la **Convention des Maires pour l'Afrique Subsaharienne (CoM SSA) accompagne les villes africaines dans leur transition énergétique et leur lutte contre le changement climatique**. En tant que chapitre régional de la Convention mondiale des maires (GCoM), elle répond à l'urgence climatique qui frappe particulièrement le continent africain.

Entre 2019 et 2024, la phase 3 du programme est mise en œuvre par l'AECID, la GIZ, l'AFD et Expertise France. Expertise France intervient auprès de **sept villes au Mali, au Kenya, en Ouganda et au Togo**, en ciblant volontairement des capitales régionales et des villes intermédiaires à forte croissance, souvent délaissées par les bailleurs.

L'action d'Expertise France s'articule autour de deux objectifs :

1. Améliorer la **planification climatique urbaine** pour un développement résilient et bas carbone.
2. Renforcer la **coopération et l'échange de connaissances** entre les villes.



Doté d'un budget de 4,7 millions d'euros, le projet s'est achevé en octobre 2024. Il a permis d'accompagner les villes dans l'élaboration de **Plans d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC)**. Comme dans le projet REGUL (page 28), la **collecte de données locales**, bien que chronophage, a été essentielle pour poser les bases d'une dynamique territoriale autour des questions de climat et d'énergie, avec la réalisation d'études de diagnostics. Des ateliers ont permis d'associer les habitants aux diagnostics, favorisant ainsi leur sensibilisation sur ces sujets.

La **co-construction avec les équipes techniques des mairies** a ici aussi été centrale : elles ont piloté l'élaboration des PAAEDC, mené les consultations citoyennes et assuré la communication sur le plan climat et autour des enjeux climatiques. L'**implication des élus** a ensuite été déterminante pour assurer l'appropriation et la pérennité des PAAEDC.

Le recours à des experts locaux a représenté une réelle valeur ajoutée. Leur connaissance du contexte a renforcé la qualité des diagnostics et facilité l'appropriation des résultats par les collectivités, tout en contribuant au renforcement de l'expertise locale grâce au travail en binôme avec des experts internationaux.

L'expérience a aussi révélé la nécessité d'**adapter les outils aux capacités des villes**. Les PAEEDC, souvent trop ambitieux pour les petites communes, gagneraient à être simplifiés et centrés sur l'adaptation et l'énergie durable, plutôt que sur l'atténuation. Une version allégée, intégrée aux documents de planification existants et légaux, permettrait une meilleure appropriation et application par la suite.



<https://comssa.org/fr>

Le projet en quelques chiffres :

5

municipalités bénéficient encore d'un accompagnement, et chaque ville dispose d'un PAEEDC

3

projets pilotes ont illustré la mise en œuvre des plans : électrification solaire de sites municipaux, alimentation solaire d'une pompe hydraulique et production de biogaz à partir de déchets pour la cuisson des aliments

93%

des participants aux formations estiment être mieux outillés pour intégrer les enjeux climat-énergie dans la planification locale grâce au projet CoM SSA

“ *Les études de diagnostic ont permis de fournir des informations et des données pour éclairer les prises de décision. Cela a amélioré les mécanismes de prise de décision de notre équipe. [...] Les problèmes sont désormais abordés en utilisant plus d'informations qu'auparavant.*

Laban Okeyo, Directeur Energies renouvelables au Comté de Kisumu (Kenya)



“ *Le changement climatique est devenu un sujet d'urgence pour nos villes africaines, il ne s'agit plus d'un avenir lointain mais d'une réalité certaine. La population de Kloto en subit déjà les effets et il est plus que temps d'agir. Avec la Convention des Maires, nous luttons au quotidien pour nous adapter, à travers une planification locale plus durable et avec des actions concrètes.*

Yawo Winny DOGBATSE, Maire de la Commune de Kloto 1. Président du forum régional de la CoMSSA



Des Assistances techniques au service de prêts de politiques publiques pour accompagner la transition énergétique

Le pôle Énergie du département Développement durable pilote plusieurs **Assistances techniques (AT)** rattachées à des Financements Budgétaires de politique publique (FBPP), dans le cadre de sa collaboration avec l'Agence française de développement (AFD). Ce dispositif spécifique vise à fournir des moyens et des ressources aux États bénéficiaires pour les accompagner à mettre en œuvre leurs politiques sectorielles.

En 2024, trois AT étaient en cours : **en Ouzbékistan, en Albanie et en Moldavie**. L'AFD soutient ces pays dans leur transition énergétique et **Expertise France accompagne leur mise en œuvre en mobilisant de l'expertise sur mesure et en organisant des formations sur des thématiques techniques et transversales**.

Les AT offrent de nombreux avantages pour Expertise France :

- **Mobilisation d'expertise qualifiée** : les compétences mobilisées proviennent principalement d'institutions françaises et européennes, valorisant le savoir-faire sectoriel et favorisant les échanges de bonnes pratiques entre pairs. Cette démarche offre un véritable positionnement d'ensemblier et de vitrine de l'expertise française au service des pays partenaires ;

- **Renforcement de la connaissance des contextes locaux** : ces dispositifs offrent une occasion précieuse à l'agence d'élargir sa présence géographique, d'acquérir une connaissance approfondie des contextes locaux, dynamiques institutionnelles et des acteurs clés, et contribuent ainsi à la construction de relations de confiance solides et durables ;
- **Outil d'influence et de positionnement stratégique** : les AT permettent à EF de travailler avec des pays tout en accompagnant les réformes prioritaires des gouvernements partenaires. Ils soutiennent également l'influence des politiques françaises et européennes dans des secteurs ou territoires stratégiques ;
- **Fort impact structurel** : en appui à des réformes de fond, les AT renforcent les capacités des institutions locales et garantissent une meilleure appropriation des livrables et outils produits. Les projets prennent ainsi un rôle opérationnel direct dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Plus spécifiquement, en Albanie, le FBPP s'inscrit dans le programme de « Réforme et croissance 2024-2027 » proposé par la Commission européenne pour soutenir l'**intégration économique des Balkans occidentaux**, notamment de l'Albanie, dans le marché unique de l'UE.

“

L'échange entre pairs mis en place par Expertise France entre notre agence et la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) française a été extrêmement précieux. Cette collaboration nous permet d'échanger directement avec des homologues expérimentés. Les webinaires et les sessions de retour d'expérience nous aident à renforcer notre cadre réglementaire de manière concrète et efficace. Nous apprécions cette approche pratique et nous nous réjouissons de poursuivre ce partenariat.

Abdullajon Otaboev, Directeur adjoint de l'Agence de développement et de régulation du marché de l'énergie de la République d'Ouzbékistan

L'AT soutient les institutions nationales dans la **création d'un marché de l'électricité conforme aux normes européennes, le développement des mécanismes de soutien aux énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le renforcement de la gouvernance sectorielle.**

En Moldavie, l'AT cible les mêmes objectifs, avec une équipe projet locale dédiée à la mise en œuvre, et intégrée au sein du Ministère de l'énergie. L'AT apporte un accompagnement ciblé sur les **mesures et réformes définies dans la feuille de route nationale**, mais également pour permettre au pays d'atteindre les « acquis communautaires », nécessaires pour avancer dans les négociations d'adhésion à l'Union européenne.

Enfin, en Ouzbékistan, le prêt est cofinancé avec la Banque asiatique de développement. L'AT soutient la réforme du secteur énergétique à travers **le renforcement du cadre réglementaire, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le déploiement des énergies renouvelables ainsi que la modernisation du réseau.** Elle facilite également un dialogue stratégique avec les institutions ouzbèkes sur l'impact social des hausses tarifaires, afin de permettre à l'Ouzbékistan d'accélérer sa transition vers une économie décarbonée, qui soit durable et au bénéfice du peuple ouzbek.

Nos AT en quelques chiffres :

13

institutions partenaires appuyées dans les 3 pays

27-19

27 agents albanais et 19 agents ouzbèques formés sur les différentes thématiques abordées

+30

documents produits, incluant textes législatifs, documents stratégiques, études techniques et de faisabilité



Vers une électrification rurale inclusive avec le projet MAX en Côte d'Ivoire



En Côte d'Ivoire, où la majorité de la population vit en milieu rural, l'électrification constitue un levier majeur de développement économique et social. Financé par l'Union européenne via une subvention de 4 millions d'euros gérée par l'AFD, le **projet « MAX »** mis en œuvre par Expertise France vise à **renforcer l'impact de l'électrification rurale à travers un meilleur accès et usage des équipements électriques**, tant par les ménages que les acteurs économiques et les services collectifs.

L'approche du projet repose sur l'**accompagnement des pouvoirs publics pour favoriser l'accès aux équipements, l'appui aux infrastructures publiques, et l'implication du secteur privé dans la distribution de solutions de qualité.**

Dans le cadre du projet MAX, trois dispositifs ont été expérimentés pour faciliter l'accès des populations rurales à des équipements électriques à usage productif, à travers des partenariats entre ONG et institutions de microfinance. Ces tests ont permis de mieux comprendre les forces et limites de différentes approches de financement et d'organisation communautaire :

- L'approche **AVEC** (modèle CARE) : inspirée d'une méthode développée au Niger, cette approche s'appuie sur des **Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit**, qui mobilisent des ressources locales et renforcent la solidarité entre membres. Elle permet aux bénéficiaires de développer une culture de l'épargne et de structurer des stratégies économiques collectives. Ce modèle a montré tout son potentiel en matière de cohésion sociale, mais il nécessite un accompagnement attentif lorsque de nouveaux dispositifs de crédit sont introduits, afin de ne pas déséquilibrer les objectifs d'épargne individuels.

Le projet en 2024 :

1014

personnes formées à la structuration ou la revitalisation de groupements communautaires par CARE et EdM

66

maintenanciers communautaires formés à la gestion des pannes primaires des équipements énergétiques

26

TPE ont accédé à des solutions de financement pour s'équiper

14

nouvelles TPE ont vu le jour, avec un appui à l'insertion professionnelle

- L'approche « **Groupes à responsabilité individuelle** » (modèle EdM) : Mise en œuvre par Entrepreneurs du Monde à travers l'incubation d'acteurs comme EKILEKO, cette approche combine souplesse et efficacité. Basée sur un système de paiement échelonné, elle permet aux bénéficiaires d'accéder à des équipements de qualité, avec un faible taux d'intérêt (2,5 %). Elle se distingue par un accompagnement complet : mobilisation des bénéficiaires, lien avec les fournisseurs, suivi, service après-vente... Une formule prometteuse pour la pérennisation des usages énergétiques, notamment dans des zones moins structurées. Elle gagnerait à être renforcée dans la durée, notamment avec la consolidation du statut juridique des structures locales.
- L'approche **coopérative** (ex. SOCOPALHD) : Ce modèle s'appuie sur des coopératives agricoles bien implantées, disposant d'une relation de confiance avec les planteurs. Leur capacité à organiser des achats groupés, à assurer le recouvrement des crédits et à mobiliser des ressources internes pour la logistique, le SAV ou la sensibilisation en fait une solution particulièrement robuste. Les coopératives peuvent garantir les crédits sur la base des productions agricoles, facilitant ainsi l'accès au financement sans nécessiter la preuve de rentabilité immédiate d'une activité génératrice de revenus. Ce mécanisme offre un excellent potentiel de pérennité et peut être élargi à d'autres publics grâce à des partenariats ou des synergies avec les AVEC.

Pour renforcer l'efficacité du projet et faciliter la diffusion d'équipements de qualité sur l'ensemble du territoire, il est recommandé :

- De présélectionner des fournisseurs et des équipements en lien avec les autorités compétentes (DGE, Direction de la Maîtrise de l'Energie), dans une logique de régulation (étiquetage, conformité) ;
- De créer un catalogue unique de références validées, partagé à l'échelle nationale entre les porteurs de projet, afin de sécuriser les approvisionnements, garantir les conditions de livraison et négocier les prix ;
- D'adapter les modèles aux réalités locales, en combinant les approches selon les profils des bénéficiaires et les dynamiques communautaires existantes.



“ *On va davantage étendre les zones d'application de nos différentes activités, et cette subvention devrait nous aider à nous rapprocher de populations nouvellement électrifiées.*

Natogoma KABA, bénéficiaire

“ *Le projet Max va nous permettre de sortir nos producteurs de la précarité énergétique.*

Moussa SAWADOGO, bénéficiaire

RESEMBID : renforcer la résilience insulaire face aux chocs climatiques

Le programme **RESEMBID** (Resilience, Sustainable Energy and Marine Biodiversity), lancé en 2019, s'achèvera en septembre 2025. Le programme a soutenu **47 projets déployés dans les 12 Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) des Caraïbes**, avec pour objectifs : l'**adaptation aux événements climatiques extrêmes**, le **renforcement de l'accès à une énergie durable et résiliente**, et la **protection de la biodiversité marine et côtière**.

En première ligne face au dérèglement climatique, les PTOM doivent affronter des phénomènes tels que les ouragans Irma et Maria, alors même que leurs capacités de réponse sont limitées du fait de bases économiques réduites et vulnérables. À cet égard, il est essentiel de réduire leur vulnérabilité structurelle et d'accroître la résilience de leurs infrastructures économiques comme de leurs écosystèmes côtiers fragiles.

Le **développement des énergies renouvelables** constitue un levier clé car il permet aux territoires de réduire leur dépendance aux combustibles fossiles importés et de gagner en autonomie. De même, la **préservation des écosystèmes marins** – récifs coralliens, herbiers marins et mangroves, joue un rôle crucial. En plus de soutenir l'activité touristique, ces milieux offrent une protection naturelle contre les tempêtes et les submersions marines, renforçant ainsi la résilience des communautés côtières.



© Still003 – Aruba Conservation Foundation (ACF)



© DSC02103 – Aruba Conservation Foundation (ACF)



© Expertise France - Resembid

*De haut en bas :
Transplantation de coraux sur les systèmes récifaux situés dans les Aires Marines Protégées d'Aruba.
Des bénévoles assistent à la restauration des mangroves à Spaans Lagoen
Bateau de Lac Bay Bonaire*

“

Grâce au projet Resembid, nous avons pu franchir plusieurs étapes importantes, notamment l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable dans plusieurs de nos établissements de santé. Nous avons pu installer des systèmes d'énergie renouvelable utilisant l'énergie solaire et des batteries de secours. En outre, nous avons pu installer des lampadaires solaires.

Luc Clerveaux - Point focal Resembid des îles Turques-et-Caïques

“

Ces projets nous appartiennent véritablement, et avec les ressources dont nous disposons, je suis convaincue que nous avons fait un pas en avant vers une Anguilla plus durable et plus résiliente.

Anthea Ipison, Point focal Resembid pour Anguilla

“

En collaboration avec les communautés locales, nous avons planté plus de 5 000 arbres sur notre île. En adoptant une approche « Ridge to Reef » (de la crête au récif), nous restaurons non seulement notre environnement terrestre, mais nous protégeons également nos récifs principaux en atténuant l'érosion du littoral et en réduisant le ruissellement des sédiments. Grâce à Resembid, notre personnel local est mieux équipé et prêt à poursuivre les efforts de reboisement au-delà de la durée de ce projet.

Dr. Kimani Kitson-Walters, Point focal Resembid pour Saint-Eustache

En 2024, près de **2500 personnes ont pris part à des campagnes d'éducation et de sensibilisation à la réduction et à la gestion des risques de catastrophes**. Par exemple, la SMART Schools Initiative, mise en œuvre aux Îles Vierges Britanniques, illustre parfaitement cette approche intégrée. Le projet a contribué à rendre les infrastructures éducatives plus résilientes face aux catastrophes naturelles, tout en sensibilisant les élèves à l'importance de préserver leur environnement, notamment les écosystèmes marins qui jouent un rôle vital dans la protection du territoire insulaire contre les aléas climatiques.

13 politiques et mesures de conformité ont été introduites dans les PTOM, notamment aux Îles Caïmans, pour soutenir l'**intensification des pratiques économes en énergie et des énergies renouvelables**. Dans ce PTOM, RESEMBID a soutenu le gouvernement dans l'élaboration de normes d'efficacité énergétique, dans l'audit, l'évaluation et la modernisation des bâtiments publics, et a émis des recommandations sur un dispositif de financement de véhicules électriques.

Enfin, **500 agents issus d'institutions gouvernementales ont bénéficié de formations à la gestion durable des écosystèmes**, notamment à Anguilla, Aruba, aux Îles Caïmans, à Saint-Barthélemy,) Sint Maarten et aux Îles Turques et Caïques. Dans ces dernières, le programme a apporté un appui ciblé à la filière du lambi, en accompagnant sa transition vers une exploitation plus durable. Cela a inclus l'évaluation des niveaux de récolte compatibles avec les exigences de la CITES, afin de concilier conservation de l'espèce et soutien aux moyens de subsistance locaux.



Installation de panneaux côtiers à Lac Bay, Bonaire



<https://resembid.org/>



www.expertisefrance.fr

Contacts

Nicolas CHENET, Directeur du département
nicolas.chenet@expertisefrance.fr

Mathilde DE WILLIENCOURT, Directrice
adjointe
mathilde.de-willencourt@expertisefrance.fr

Estelle CHAVALLARD, Responsable du pôle
Agriculture
estelle.chavallard@expertisefrance.fr

Jérémy CASTEUBLE, Responsable du pôle
Biodiversité
jeremy.casteuble@expertisefrance.fr

Camille LE JEAN, Responsable du pôle
Développement urbain et Économie circulaire
camille.le-jean@expertisefrance.fr

Romain RIOLLET, Responsable du pôle Énergie
romain.riollet@expertisefrance.fr

Remerciements :

*Remerciements aux équipes
projets du département
Développement Durable
d'Expertise France au siège et
sur le terrain ainsi qu'à
l'ensemble de nos partenaires de
financement et de mise en
œuvre.*